

# CONTRAT DE VILLE 2024-2030

## « ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 »

### CONVENTION D'APPLICATION TERRITORIALE DE LA COMMUNE DE SAINT-CHAMOND

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Préambule .....</b>	<b>3</b>
1.1	La plus-value du Contrat de ville pour notre commune.....	3
1.2	Le cadre réglementaire.....	4
1.2.1	La loi 2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.....	4
1.2.2	La circulaire du 31 août 2023 .....	4
1.3	Le statut de la convention communale d'application .....	5
1.4	Durée de la convention .....	5
<b>2</b>	<b>Rappel des orientations stratégiques du contrat de ville de Saint-Etienne Métropole et de l'Etat 2024-2030 .....</b>	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>Méthodologie d'élaboration de la déclinaison du contrat de ville sur la commune</b>	<b>5</b>
<b>4</b>	<b>Engagements « Quartiers 2030 » .....</b>	<b>6</b>
4.1	Présentation de la commune .....	6
4.1.1	Le diagnostic partagé.....	6
4.1.2	La géographie prioritaire du contrat de ville.....	8
4.2	« Ma commune agit » en faveur des quartiers prioritaires .....	8
4.2.1	Le pilotage .....	8
4.2.2	L'animation du contrat de ville.....	9
4.2.3	L'équipe opérationnelle.....	10
4.2.4	La participation des habitants .....	11
4.2.5	Les moyens spécifiques et de droit commun mobilisés .....	11
4.3	Le projet ville.....	12
4.3.1	Le diagnostic à l'échelle de la ville.....	12
4.3.2	Les défis : orientations et pistes d'actions partagées.....	13
4.4	Les projets de quartier .....	15
4.4.1	Portrait de quartier : <b>CENTRE-VILLE</b> .....	15

4.4.2	Portrait de quartier : <b>SAINT-JULIEN CRET DE L'ŒILLET</b> .....	
4.4.3	Portrait de quartier : <b>IZIEUX LE CREUX</b> .....	31
4.4.4	Portrait de quartier : <b>FONSALA</b> .....	37
4.4.5	Les modalités de suivi et d'évaluation.....	42

# 1 Préambule

## 1.1 La plus-value du Contrat de ville pour notre commune

Le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 maintient les quartiers du Centre-ville et de Saint-Julien Crêt de l'œillet en géographie prioritaire. L'élargissement du périmètre du quartier Centre-ville conduit à une augmentation de 11% de sa population. Quant au quartier de Saint-Julien Crêt de l'œillet, son périmètre a également été révisé, intégrant dorénavant les équipements publics présents sur le secteur.

A travers ce contrat de ville, nous souhaitons :

- partager un diagnostic par les acteurs de la politique de la ville et notre collectivité,
- évaluer les politiques mise en œuvre sur le territoire,
- positionner la commune dans la politique globale portée par l'Etat et la Métropole.

L'enjeu est bien d'améliorer le cadre de vie nos habitants, le mieux vivre ensemble et de favoriser la mixité sociale.

La convention communale d'application du contrat de ville de Saint-Chamond est accompagnée d'un volet de rénovation urbaine (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain NPNRU) soutenu par l'ANRU (Agence Nationale pour le Renouvellement urbain).

Les enjeux urbains identifiés sur le centre-ville sont :

- restaurer la vocation d'attractivité du centre-ville et sa fonction de mixité en le connectant à ses différentes entrées,
- requalifier l'habitat public et privé,
- redynamiser l'offre commerciale.

La synthèse du programme urbain du centre-ville :

- Proposer des espaces publics de qualité
  - Aménagements réalisés
    - restructuration du parvis Hôtel-Dieu,
    - rénovation de la Place Saint-Pierre,
    - restructuration du secteur Barra,
    - mise en lumière de la Rue de la République,
    - réhabilitation de la Place Grevenbroich.
  - Projets en cours
    - finalisation d'une étude pour l'aménagement du centre-ville (Square Croix-Gauthier, carrefour des rencontres – Place Dorian – Place de la Liberté – Secteur Sabotin),
    - projet Nord de Novaciéries (DUP obtenue et en cours d'exécution),
    - projet Lavieu (DUP obtenue et en cours d'exécution).
- Requalifier l'habitat public et privé
  - Habitat public
    - démolition de 100 Logements Locatifs Sociaux,
    - requalification 272 Logements Locatifs sociaux en BBC,
    - résidentialisation de 126 Logements Locatifs sociaux,
    - reconstitution sur le quartier de 4 Logements Locatifs sociaux,
  - Intervention sur l'habitat privé dégradé
    - Programme ORI
    - OPAH-RU
      - démolition de 50 logements et réhabilitation (recyclage) de 30 logements,

- réhabilitation de 100 logements et requalification de 100 logements.
- Redynamiser l'offre commerciale
  - Les 5 piliers de la politique de dynamisation commerciale
    - amélioration du cadre de vie,
    - urbanisation commerciale,
    - animations commerciales,
    - accompagnement des acteurs économiques,
    - attractivité/marketing territorial

## 1.2 Le cadre réglementaire

### 1.2.1 La loi 2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine

*La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine reste le fondement du nouveau Contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 ».*

*Elle fixe pour objectifs de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants en luttant notamment contre toute forme de discrimination.*

*Elle s'appuie sur :*

- *une géographie prioritaire resserrée basée sur le critère unique se référant au revenu médian,*
- *une participation des habitants, des associations et de l'ensemble des partenaires et acteurs tout au long de la vie du contrat,*
- *la mobilisation des politiques publiques et de leurs moyens de droit commun comme levier technique, humain et financier, laquelle est consolidée par les crédits spécifiques politique de la ville,*
- *un contrat de ville unique, partenarial, urbain et social, adossé à un projet de territoire,*
- *un esprit de solidarité et de transition écologique et sociale grâce à un partenariat renforcé,*
- *Un programme de rénovation urbaine intégré à toutes les dimensions du contrat de ville.*

### 1.2.2 La circulaire du 31 août 2023

*La circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 réaffirme l'importance de la participation des habitants et des professionnels de proximité à l'élaboration et au suivi du contrat de ville.*

*Elle précise ainsi que « le contenu de la nouvelle génération des contrats de ville devra être recentré sur les enjeux locaux les plus prégnants, identifiés en lien étroit avec les habitants des quartiers, articulés avec les autres stratégies de politiques publiques présentes dans les territoires ».*

*La circulaire introduit également des souplesses dans la mise en œuvre de la politique de la ville, et notamment le soutien à la structuration et sécurisation du secteur associatif, à travers :*

- *des financements pluriannuels par conventions pluriannuelles d'objectifs,*
- *la possibilité de financement du fonctionnement des petites associations par la politique de la ville,*
- *la possibilité de financer des actions dans des territoires dits « vulnérables »,*
- *un volet d'investissement pour le soutien de projets identifiés par les habitants lors des concertations et portés notamment par les collectivités territoriales et les acteurs publics ou privés.*

## 1.3 Le statut de la convention communale d'application

La présente convention d'application territoriale constitue une déclinaison communale du Contrat de ville métropolitain adopté au Conseil Métropolitain du 28 mars 2024.

Elle précise à l'échelle de la commune et du / des quartier(s) :

- les éléments de diagnostic,
- les enjeux partagés,
- les défis stratégiques et leurs déclinaisons opérationnelles,
- la prise en compte des priorités transversales,
- les modalités de gouvernance.

La présente convention d'application territoriale sera annexée au Contrat cadre métropolitain 2024-2030 par délibération.

## 1.4 Durée de la convention

La convention est établie pour la période **du 01/01/2024 au 31/12/2029** et pourra être renouvelée par tacite reconduction.

Une évaluation à mi-parcours de la présente convention sera à réaliser en 2027.

# 2 Rappel des orientations stratégiques du contrat de ville de Saint-Etienne Métropole et de l'Etat 2024-2030

Le Contrat de ville 2024-2030 « Engagements Quartiers 2030 » a été adopté au Conseil Métropolitain de Saint-Etienne Métropole du 28 mars 2024.

Il est le fruit d'une très large phase de concertation avec l'ensemble des habitants, des communes et des acteurs du territoire (associatifs et institutionnels), notamment au travers des ateliers territoriaux et des Assises de la Politique de la Ville que se sont tenus en automne 2023.

Il s'articule autour de **4 grands défis stratégiques** pour les quartiers :

- ▶ **AGIR** = coopérer, simplifier les démarches et associer pleinement les habitants,
- ▶ **EMANCIPER** = garantir l'accès aux droits et lutter contre les inégalités,
- ▶ **REVELER** = favoriser l'emploi, la création d'activités, et l'attractivité des quartiers,
- ▶ **RESPIRER** = Améliorer la qualité du cadre de vie, garantir la sécurité et l'accès à la santé.

Les actions et les dynamiques mises en œuvre à l'échelon communal et dans les quartiers prioritaires devront intégrer impérativement les dimensions suivantes :

- les valeurs de la République, la Laïcité,
- la lutte contre toutes les formes de discrimination.

# 3 Méthodologie d'élaboration de la déclinaison du contrat de ville sur la commune

Dans l'objectif de traduire au mieux les besoins des habitants et problématiques actuelles sur les quartiers visés, la commune a choisi de mettre en place un mode de travail collaboratif.

Le 5 mars 2024, la commune a organisé un temps de concertation pour nourrir la rédaction de notre convention communale. De nombreux acteurs ont répondu présents sur cette journée : les partenaires institutionnels (Saint-

Etienne Métropole, l'Etat, la CAF, le Département ...), les services de la ville, les différentes associations (la Sauvegarde 42, BRIC, Atout monde, la MJC, Alfa3A, Habitat et Humanisme...), la mission locale, France Travail, la médiatrice santé et les conseils citoyens de quartiers.

Après une introduction effectuée par Mr le Maire et les élus référents de la ville, les différents acteurs ont été invités à se répartir en fonction des quartiers sur lesquels ils interviennent : le centre-ville, Saint-Julien Crêt de l'œillet, Fonsala ou encore Izieux Le Creux. L'objectif étant de recueillir un maximum d'informations, la journée a été segmentée en 3 temps distincts :

- un travail sur le diagnostic par quartiers,
- la définition des grandes orientations,
- la définition des actions à mettre en place.

En fin de journée, une restitution des travaux en assemblée plénière a permis de mettre en exergue des éléments communs à l'échelle de la ville notamment en termes de diagnostic qui ont permis de dessiner des orientations pour assoir une stratégie communale d'intervention y compris en lien avec l'animation et la gouvernance du Contrat de Ville. En effet, la mise en réseau des acteurs, leur coordination et leur formation ont été évoquées comme une priorité dans tous les ateliers territoriaux.

Cette organisation a notamment permis des temps d'échanges constructifs entre les acteurs économiques, sociaux et urbains, les acteurs institutionnels et associatifs, les services municipaux et les habitants des quartiers et ainsi de définir au plus juste les besoins des habitants et des acteurs ainsi que les problématiques présentes sur les quartiers.

La convention a ensuite été travaillée avec l'élu en charge de la politique de la ville et les services concernés.

Elle sera validée en conseil municipal le **13 mai 2024**.

## 4 Engagements « Quartiers 2030 »

### 4.1 Présentation de la commune

#### 4.1.1 Le diagnostic partagé

Les éléments de diagnostic présentés ci-dessous relèvent du portrait social établi en juillet 2022 dans le cadre de la convention territoriale globale (CTG) ainsi que de l'analyse des besoins sociaux conduite par le CCAS (2022).

- Démographie

Une population en baisse depuis 1975 mais qui a tendance à se stabiliser depuis 10 ans (40 250 habitants en 1975 contre 35 308 en 2013 et 34 881 en 2022). En effet, la commune présente un solde migratoire négatif (- 0.4%) pour un solde naturel légèrement positif (+0.2%). L'âge de décès moyen de la population est plus élevé que dans les territoires de comparaison : 79 ans chez les hommes, 85 ans chez les femmes.

Malgré l'arrivée de jeunes actifs sur la commune, la population est dans l'ensemble vieillissante avec seulement 17% de jeunes (- de 25 ans) contre 19% sur Saint-Etienne Métropole.

Nous constatons également une population un peu moins diplômée que la moyenne nationale : 32% des habitants sont sans diplôme ou avec un niveau BEPC (Diplôme National du Brevet), 30% sont diplômés d'un CAP-BEP, 17% sont diplômés du niveau Baccalauréat et 21% des habitants sont diplômés de l'enseignement supérieur.

- Structuration des ménages

D'après les chiffres du portrait social la moyenne d'habitants par foyer est de 2.25, ce qui est supérieur à la moyenne nationale et départementale. De plus, 36.1% des ménages ne sont composés que d'une personne, ce chiffre est en baisse sur Saint-Chamond.

Les créations d'habitats sont essentiellement des maisons 4 pièces et plus, public de familles. On constate une baisse de locataires sur Saint-Chamond et une augmentation des propriétaires.

Il y a également une augmentation des familles monoparentales, cela concerne 1 ménage sur 10. Il est constaté une hausse des familles nombreuses (+ 3 enfants) et une baisse du nombre des familles avec 1 ou 2 enfants.

- Le logement

D'après les chiffres du portrait social, le taux d'évolution de la construction de logements en 10 ans est en dessous du plafond du PLH3 (*Programme Local de l'Habitat*). Sur la même période on constate une évolution en termes de volume des maisons individuelles et une baisse des appartements (plus 600 maisons et moins 30 appartements). Il y a toutefois davantage d'appartements et de locataires que sur les autres périmètres de l'intercommunalité.

48% des résidences principales sont occupées par des propriétaires, 52% par des locataires dont 32.7% en logements sociaux. Il y a également une hausse des logements vacants (13% en 2018). Cela s'explique par la réhabilitation des logements du parc locatif social et des logements insalubres sur le centre-ville, d'où la mise en œuvre des dispositifs OPAH-RU et ORI.

La commune compte une part importante de logements sociaux, avec 5 887 logements soit 38.7% contre 24% sur Saint-Etienne (2018). Les logements sociaux sont plutôt anciens avec une date de construction moyenne autour de 1971 contre 1988 sur le département. Les loyers moyens sont toutefois inférieurs aux territoires de comparaison, soit 4.8€/m<sup>2</sup> contre 5.7€/m<sup>2</sup> dans les communes de même typologie.

- La mobilité sur le territoire

D'après les chiffres du portrait social, les nouveaux Saint-Chamonnais sont originaires des territoires suivants :

- 12.2% hors AURA (région Auvergne Rhône-Alpes)
- 16.3% Région AURA (hors Département de la Loire)
- 63.9% du Département de la Loire

On constate l'installation de jeunes actifs ou étudiants et de personnes de plus 55 ans. Il y a beaucoup de rotations internes (déménagements) intramuros.

En 2018, 4 623 Couramiaux travaillaient sur la commune, 5 340 dans une autre commune du même département et 2 199 habitants travaillent dans un autre département.

38.3% des habitants travaillent sur la commune et 65.4% hors commune.

9.8% des habitants utilisent les transports en commun. Près de 80% des habitants utilisent la voiture pour se déplacer et ce bien qu'il y ait une offre de transports sur la commune comprenant une gare TER SNCF et une quinzaine de lignes de bus STAS.

- Revenus et salaires

D'après les chiffres du portrait social, le revenu médian\* des foyers sur Saint-Chamond est de 19 310€ (*source FiLoSoFi 2018*) contre 20 530€ pour les communes de même typologie. Globalement, on constate toutefois une évolution positive du niveau de vie sur les dernières années

\* *Revenu médian = 50 % des foyers fiscaux perçoivent plus, 50 % des foyers perçoivent moins*

Sur Saint-Chamond 33% des allocataires CAF bénéficient de la prime d'activité, un chiffre légèrement inférieur à celui de la moyenne des communes de même typologie (34%) mais supérieur aux moyennes du département et de la métropole avec 31% (*source CAF 2020*).

Des inégalités de genre se retrouvent dans l'emploi, précarisant les femmes de manière plus importante. Voici les chiffres Insee en 2018 :

- plus de femmes que d'hommes occupant des emplois précaires : 738 des femmes contre 438 par des hommes,
- 74% des hommes en activité contre 66% des femmes,
- 34% des femmes salariées à temps partiel contre 10% des hommes.

- Précarité économique

Saint-Chamond comptabilise deux quartiers classés en politique de la ville et deux quartiers en territoires vulnérables.

Un nombre de foyers allocataires CAF au RSA légèrement supérieur aux moyennes des territoires comparés en 2020. 7,4 allocataires CAF au RSA pour 100 ménages à Saint-Chamond contre 7 dans la métropole de Saint-Etienne et 5,2 dans le département (*source CAF*). Des chiffres toutefois similaires à ceux des communes de même typologie avec 7,3.

424 ménages couramiaux ont été accompagnés par le service social départemental en 2022 (*source Département de la Loire*).

#### 4.1.2 La géographie prioritaire du contrat de ville

*Le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 a validé la nouvelle géographie prioritaire qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024. La révision de la géographie prioritaire de la politique de la Ville a été réalisée par l'Etat et les collectivités sur la base du critère unique inscrit dans la Loi du 21 février 2014 basé sur le niveau de revenus des habitants et leur décrochage au regard du revenu médian de leur unité urbaine et du national.*

*Pour identifier les territoires dits vulnérables (ex-quartiers de veille active - QVA), une étude a été conduite par Saint-Etienne Métropole et Epures en accord avec l'Etat, afin d'analyser les revenus des habitants sur la base des 3 critères suivants :*

- territoires de + 200 habitants,
- un taux de ménages pauvres supérieur à 25%,
- et/ou à minima 50 ménages pauvres.

##### 4.1.2.1 Quartiers prioritaires (QPV)

La ville compte 2 quartiers classés politique de la ville :

- le centre-ville avec 2 607 habitants,
- Saint-Julien Crêt de l'œillet avec 899 habitants.

##### 4.1.2.2 Territoires vulnérables (TV)

La ville compte 2 quartiers classés territoires vulnérables :

- Fonsala avec 3 451 habitants,
- Izieux Le Creux avec 3 144 habitants.

*\* Nombre d'habitants estimés en 2018/Source : INSEE recensement 2013 et 2018, en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre 2021, traitements epures)*

## 4.2 « Ma commune agit » en faveur des quartiers prioritaires

### 4.2.1 Le pilotage

Un comité de pilotage unique est mis en place pour porter le contrat de ville sur son volet urbain (PRIR) et social.

Son rôle : co-présidé par M. le Maire ou son représentant et par les représentants d'application communale du Contrat de Ville et du PRIR, son rôle sera de piloter, valider, suivre et évaluer ces dispositifs ainsi que ses différentes conventions d'application (thématiques et territoriales).

Il se réunira au moins une fois par an pour :

- partager le bilan de l'année précédente,
- valider le plan d'actions pour l'année n+1 en tenant compte de nouveaux besoins émergents ou de réajustements nécessaires.

Sa composition :

Il associera les élus les plus concernés :

- l'Adjoint au Maire délégué en charge de l'urbanisme, de l'habitat et au projet urbain,
- l'Adjointe au Maire déléguée à la vie associative,
- l'Adjointe au Maire déléguée à la stratégie économique, la vie des quartiers, aux financements extérieurs et au protocole,
- l'Adjointe déléguée à l'attractivité au commerce, au tourisme, au design et à la communication
- l'Adjoint au Maire délégué à la sécurité, la police et aux réglementations,
- le conseiller municipal délégué à la démocratie de proximité et aux conseils citoyens de quartier,
- la conseillère municipale déléguée au logement,
- les conseillères municipales déléguées à la petite enfance et à la vie scolaire,
- la conseillère municipale déléguée aux centres sociaux.

Mais également :

- les élus et représentants des signataires, soit, de façon non exhaustive : les services de l'État, Saint Etienne Métropole, le Conseil départemental de la Loire, la Caisse d'Allocations Familiales de La Loire, les chambres consulaires...
- toutes personnes dont la présence est jugée nécessaire par M. le Maire,
- des représentants des conseils citoyens de quartier.

Afin d'assurer la transversalité nécessaire à la bonne conduite du Contrat de Ville et de fait la mobilisation du droit commun, notamment au moment de la programmation annuelle et du partage de son bilan, l'articulation avec les élus concernés par les thématiques financées et la mobilisation des services internes (culture, sport, emploi, éducation, économie...) est renforcée.

#### 4.2.2 L'animation du contrat de ville

L'animation du contrat de ville sera portée sur 2024-2030 par la Direction Jeunesse et Cohésion sociale et plus particulièrement par le responsable politique de la ville et démocratie locale, aidé de son équipe composée de 3 personnes.

En lien avec les services des signataires du contrat de ville, le groupe projet aura pour mission de :

- mettre en place les outils d'animation et de gestion du Contrat de Ville,
- préparer et lancer des groupes de travail spécifiques (thématiques, territoriaux),
- assurer le relai auprès des partenaires pour mobiliser leurs compétences et leurs moyens (autrement dit mobiliser le droit commun),
- suivre l'avancement opérationnel de la convention d'application et des actions financées,
- préparer le comité de pilotage (production du bilan / état d'avancement des projets, proposition du plan d'action de l'année n+1),
- accompagner les partenaires déposant des actions dans le montage de ces dernières,
- organiser des temps d'échange avec les conseils citoyens,

- coproduire, avec les partenaires locaux et les conseils citoyens d'identifier les enjeux et objectifs prioritaires à conduire dans le cadre du Contrat de Ville pour l'année, en amont de l'appel à projet,
- valoriser les projets et promouvoir les échanges d'expériences,
- mettre en cohérence les actions des partenaires. L'enjeu est de permettre une meilleure connaissance des actions et pratiques de chacun au service du parcours des bénéficiaires.

Il sera constitué des membres du service, des techniciens référents pour chacun des principaux partenaires du contrat : l'État (par ses services pilotes du contrat), Saint-Étienne Métropole, le Conseil départemental de la Loire, la CAF de la Loire... Il sera ouvert aux représentants des autres partenaires en fonction de l'ordre du jour.

### **Quatres grandes étapes annuelles dans la vie du contrat**

- coproduire la lettre de cadrage (1er semestre),
- mettre en place des réunions régulières par quartier,
- organiser une journée d'accompagnement (à minima) des porteurs d'actions pendant la période de l'appel à projet,
- accompagner les porteurs dans le cadre des bilans annuels des actions.

En sus de ces étapes, des groupes de travail spécifiques seront mis en place en fonction des remontées et demandes des acteurs locaux. La volonté de la commune est de pouvoir ainsi traiter certaines thématiques particulières en fonction des urgences relevées.

Le pilotage technique peut être amené à évoluer en fonction des besoins (groupe technique spécifique sur une thématique, un quartier, ...).

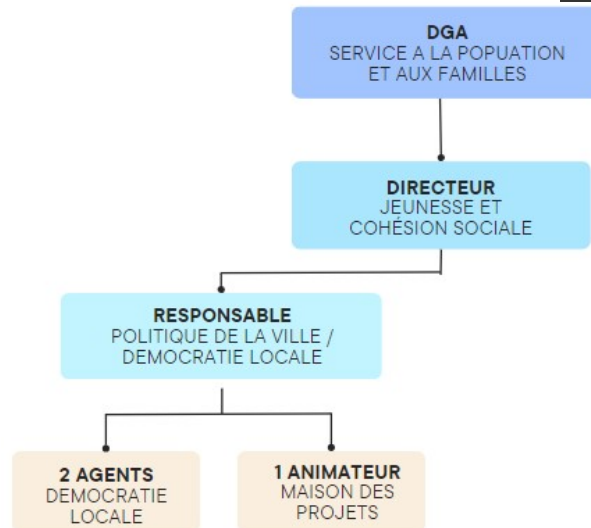
Le suivi et l'évaluation des actions menées sont réalisés en séance plénière une fois par an.

#### 4.2.3 L'équipe opérationnelle

Au niveau de la commune, l'animation et le suivi du contrat de ville est géré par le service politique de la ville / démocratie locale. Il est en charge de réunir les acteurs concernés afin de travailler à la mise en place d'actions sur les thématiques identifiées.

L'organisation sera la suivante :

- le responsable politique de la ville / démocratie locale est le référent sur le volet politique de la ville sur Saint-Chamond.
- le directeur jeunesse et cohésion sociale est le référent sur le projet de renouvellement urbain.



Le service est en charge de préparer, de convoquer et d’animer les réunions puis de rédiger les comptes-rendus à transmettre à tous les participants. Il est en charge de réunir les acteurs concernés afin de travailler à la mise en place d’actions sur les thématiques identifiées.

Le contrat de ville implique la mobilisation d’autres services municipaux dont le service commerce / attractivité, le CCAS (relai emploi, DRE), la vie associative, le juridique, la jeunesse et la culture...

#### 4.2.4 La participation des habitants

Le dispositif des conseils citoyens de quartier, défini dans le cadre de la politique de la ville a été généralisé à l’ensemble des quartiers de la commune y compris les quartiers non-inscrits dans la géographie prioritaire.

En 2024, sur la ville, les habitants sont représentés à travers les Conseils Citoyens de Quartiers. Ils sont au nombre de 6 et compétents sur les quartiers suivants :

- Centre-ville, Saint-Julien / Crêt de l’œillet (quartiers classés en QPV par l’État),
- Izieux, la Varizelle, la Chabure,
- Fonsala, (quartier classé en territoire vulnérable par l’État),
- Le Creux, (quartier classé en territoire vulnérable par l’État),
- La Valette, Croix-Berthaud, Saint-Martin-en-Coailleux,
- Chavanne.

La mise en place des CCQ a permis de conforter les dynamiques participatives existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes. La commune de Saint-Chamond a choisi d’organiser des réunions mensuelles techniques, avec des remontées semestrielles directes avec les élus. Cette organisation permet de faire remonter les propositions au plus près des besoins des habitants....

Ils sont sollicités dans le cadre du pilotage du contrat de ville communal et impliqués dans les actions à mettre en place sur les quartiers.

#### 4.2.5 Les moyens spécifiques et de droit commun mobilisés

Dans le cadre du contrat de ville, les associations, centres sociaux et tout acteur intervenant sur les quartiers politiques de la ville ont l’opportunité de déposer des demandes de subventions au bénéfice des habitants des quartiers. Sur la ville de Saint-Chamond, une enveloppe de 50 000€ est allouée en faveur de la politique de la ville.

Elle est amenée à être révisée chaque année en fonction des arbitrages budgétaires et de la répartition entre porteurs de projet.

L'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçue par les bailleurs est aussi un levier financier intéressant dont ils disposent pour conduire des actions compensatrices en faveur des habitants des quartiers.

## 4.3 Le projet ville

### 4.3.1 Le diagnostic à l'échelle de la ville

## EN TRANSVERSALITE

### AGIR

*Les besoins et problématiques en terme de partenariat, de moyens et participation des habitants*

#### ► **Partenariat et présence sur le terrain**

Il y a une réelle volonté des habitants et acteurs de renforcer la communication entre eux et de travailler ensemble sur des problématiques communes. Pour ce faire, il est pointé des rapprochements à renforcer entre toutes les structures pour :

- mutualiser certaines actions et moyens mis à disposition,
- pouvoir informer notamment les habitants de l'avancée des projets suite à différentes instances,
- mieux se coordonner notamment au niveau des dispositifs de prévention et proposer des actions co-construites.

Une multitude d'acteurs intervient sur un même territoire sans forcément collaborer ou coopérer.

Mais il existe cependant de bonnes opportunités de travailler ensemble :

- la MJC est très présente et active sur la ville,
- les associations sont nombreuses sur les quartiers et participent activement à l'offre culturelle et sportive à destination des habitants,
- la ville travaille en lien étroit avec les bailleurs sociaux, la CAF et la médiatrice santé.

#### ► **Participation des habitants**

Les besoins et les problématiques des habitants sont exprimés lors des réunions régulières avec les CCQ. C'est un relai d'information précieux pour les services de la ville.

Il est constaté que les habitants sont acteurs de leurs quartiers et demandeurs d'informations sur les politiques publiques portées par les collectivités, les bailleurs sociaux et de l'Etat.

#### ► **Promouvoir les valeurs de la République et de la laïcité**

#### ► **Réactiver le CISP en élargissant le périmètre à France Travail**

## 4.3.2 Les défis : orientations et pistes d'actions partagées

## EN TRANSVERSALITE

### AGIR

#### *Les orientations et pistes d'actions*

#### Mes quartiers agissent pour :

- ▶ **La mise en réseau, la coordination et la formation des acteurs**

##### Pistes d'actions :

- Poursuivre la dynamique d'animation des acteurs du contrat de ville,
- organiser des temps de partage entre les différentes structures du territoire afin de capitaliser sur les réussites de chacun.

- ▶ **Favoriser des interactions sociales positives et apaisées notamment grâce à des lieux de rencontre**

##### Pistes d'actions

- mettre en place des actions intergénérationnelles,
- renforcer la mixité sociale et les échanges filles/garçons à travers des projets mixtes,
- créer des lieux de rencontre : tiers-lieu, lieux de libres échanges...

- ▶ **Simplifier les procédures et sécuriser les structures : développer le recours aux conventions pluriannuelles d'objectifs**

- ▶ **Développer des actions compensatrices de l'exonération de TFPB qui répondent au mieux aux besoins des habitants et qui soient concertées avec les autres partenaires**

- ▶ **Développer la dynamique citoyenne / mobiliser et travailler avec les habitants des projets au plus près de leurs besoins**

- ▶ **Retravailler la communication autour des actions des structures partenaires et associatives**

##### Pistes d'actions :

- poursuivre le développement d'une communication adaptée auprès des habitants, en utilisant des canaux de diffusion variée (réseaux sociaux, affichages...),
- valoriser les événements associatifs par une communication ville.

- ▶ **Redynamiser et valoriser le dispositif CISPD**

##### Pistes d'actions :

- s'appuyer sur les commissions du CISPD,
- déployer des commissions éducatives et comités locaux à l'échelle des quartiers,
- développer l'observatoire de veille pour mieux agir ensemble avec les acteurs concernés.

▶ **Participation des élus sur les quartiers**

Pistes d'actions :

- Organiser des réunions CCQ / Elus / techniciens avec la remise en place des balades urbaines par ex.,
- Repréciser le circuit de demandes et leurs retours

▶ **La participation des habitants**

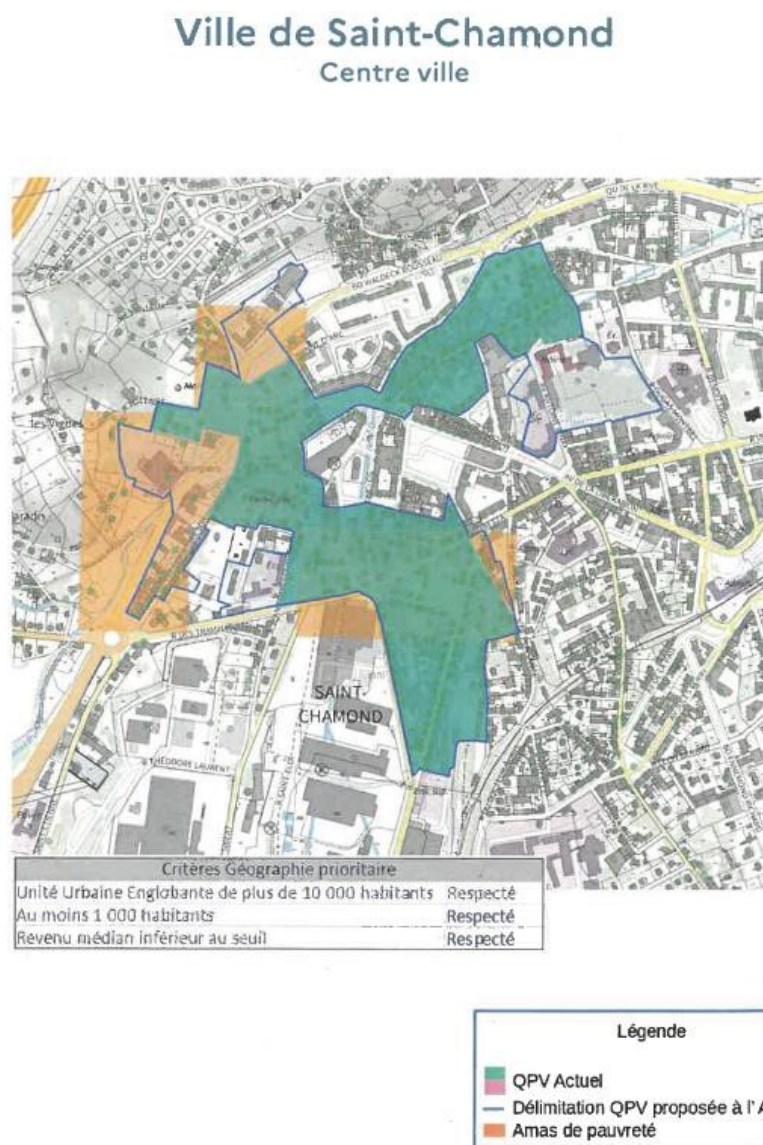
Pistes d'actions :

- poursuivre les réunions de concertation,
- avoir un coordinateur CCQ à l'échelle de la ville,
- accompagner les CCQ dans leur montée en compétences (méthodes de travail ; leur rôle de représentant...) et renforcer le travail en collectif,
- organiser un temps d'écoute des CCQ afin d'appréhender les usages des espaces et leurs besoins en tant que représentants des habitants d'un territoire (organisation de balades urbaines...).

## 4.4 Les projets de quartier

### 4.4.1 Portrait de quartier : CENTRE-VILLE

#### 4.4.1.1 Cartographie du quartier



#### 4.4.1.2 Le diagnostic partagé

Les chiffres issus de l'Observatoire des Quartiers (*source Insee 2018*) sur le quartier du centre-ville :

- une population de 2 607 habitants répartie comme suit : 30% de jeunes, 45% d'adultes et 25% de personnes âgées,
- un taux de population inactive de 31%,
- un revenu médian disponible par Unité de Consommation (UC) de 14 450€ et 32.9% de la population bénéficiant des minima sociaux,
- sur 1 845 locaux d'habitations, 653 sont conventionnés logements sociaux.

## EMANCIPER

### *Les besoins et problématiques en termes de lien social, culture-sport, loisirs-numérique, accès aux droits, éducation et accompagnement social*

#### ► **Culture-sport-loisirs-numérique**

En dehors du fait que le centre-ville compte de nombreuses associations culturelles, il y a également des équipements municipaux permettant l'échange et l'acculturation du public : la médiathèque Louise Labé, le centre social Lavieu et l'Atelier Numérique, favorisent la mixité sociale. Ils sont le fruit d'une politique culturelle ambitieuse, notamment à destination des jeunes. A l'heure où le budget des familles dédié au fait culturel est de plus en plus restreint, les structures municipales et associations de quartier jouent un rôle important en proposant une offre accessible financièrement. Il convient de renforcer la communication autour des offres culturelles.

De nombreuses activités sportives, populaires et gratuites, sont proposées par Sport dans la ville. Elles mobilisent une population nombreuse sur les temps d'activités.

Concernant la lutte contre la fracture numérique, des actions sont proposées par l'Atelier Numérique pour accompagner le public à l'usage du numérique : parcours et ateliers pour apprendre à utiliser son téléphone portable, réaliser des démarches en lignes ou encore utiliser une boîte mail. Un accompagnement spécifique est proposé aux bénéficiaires du RSA et aux personnes en recherches d'emploi.

Enfin, il y a des actions intergénérationnelles organisées par les centres-sociaux, tel que le portage de livres à domicile pour les personnes âgées.

#### ► **Accès aux droits**

Au niveau local comme national, il existe une problématique d'accès aux droits. Le travail des assistantes sociales sur la ville est d'autant plus important afin d'accompagner ses personnes.

#### ► **Education**

Des structures constatent trop souvent un sentiment de décrochage scolaire qu'elles semblent imputer au manque d'accompagnement, de compréhension et d'implication des parents.

## RESPIRER

**Les besoins et problématiques en termes de cadre de vie, logement, sécurité, santé****► Climat du quartier : prévention-sécurité-délinquance**

Globalement un climat assez serein est constaté sur le quartier du centre-ville. Cela n'empêche des manques de civisme qui agacent les habitants du quartier.

Le travail partenarial entre la police nationale et la police municipale ainsi que la politique de la collectivité en matière de sécurité permettent de prévenir et/ou limiter les actes de délinquance.

Toutefois les acteurs du quartier constatent des comportements inappropriés en matière de sécurité routière.

**► Cadre de vie et logement**

Le quartier QPV du centre comporte un nombre important de logements sociaux. Le diagnostic réalisé avec les acteurs du quartier témoigne de démarche compliquée pour l'obtention des logements dans le cadre du SNE (*Système informatique national d'enregistrement des demandes de logement locatif social*).

L'offre d'hébergement semble peu adaptée à un public jeune.

Le cadre de vie est jugé plutôt agréable notamment depuis l'ouverture du parc urbain de Novaciéries qui est très fréquenté.

Le centre-ville compte de nombreux atouts, des commerces de qualité, des équipements public (cinéma, médiathèque) une offre de transport diversifiée. Des espaces publics de qualité mais qui demandent à être réaménagé et mis en valeur.

Une volonté forte concernant l'habitat et la rénovation urbaine avec des dispositifs en cours (ORI, OPRU, convention ANRU).

L'objectif est de favoriser le parcours résidentiel en centre-ville, de renforcer l'attractivité notamment commercial.

**► Santé**

Le centre-ville, au même titre que d'autres territoires nationaux, souffre d'un manque de professionnels de santé. Il y a un besoin exprimé notamment en termes de santé mentale des jeunes et d'accès aux droits. Il est également difficile de trouver un médecin traitant pour les nouveaux arrivants ou après un départ en retraite de son ancien médecin.

Point positif, il existe une médiatrice santé sur le quartier, la présence de l'hôpital du Gier et d'une maison médicale de jour.

## REVELER

### *Les besoins et problématiques en termes d'insertion*

#### ► **Emploi**

Malgré des offres d'actions riches autour de l'emploi, les publics précaires sont pénalisés dans la recherche d'emploi ou de stage par manque de réseau.

On constate que l'offre locale d'emploi n'est pas toujours en adéquation avec le niveau de compétences des habitants. Malgré tout, des moyens ont été mis en place afin d'adapter l'accompagnement individuel des personnes sur de nombreuses thématiques (confiance en soi, qualité d'expression...). De plus, il y a de nombreuses actions collectives organisées sur le territoire par les acteurs de l'emploi, permettant aux habitants de trouver rapidement un travail correspondant à leurs attentes.

La mobilité des jeunes sur le territoire et la métropole pourrait être améliorée par un accompagnement financier pour l'aide à l'obtention du code de la route et au permis de conduire

#### ► **Attractivité commerciale des quartiers**

La ville a mis en place une politique commerciale volontaire, avec la revitalisation des commerces et l'accompagnement des porteurs de projets (concept des « boutiques à l'essai »), notamment sur le quartier du centre-ville. Il y a un réel savoir-faire artisanal, commercial et industriel, pas toujours valorisé auprès de la population.

### *4.4.1.3 Les défis : orientations et pistes d'actions partagées*

#### 4.4.1.3.1 Les défis (ou orientations) et pistes d'actions

## EMANCIPER

### Les orientations et pistes d'actions

#### EDUCATION

- ▶ **Soutenir la fonction parentale**
- ▶ **Coordonner les acteurs de la sphère éducative, en impliquant le DRE**

##### Pistes d'actions :

- projet NEFLE (Notre Ecole Faisons La Ensemble),
- proposer des temps de sensibilisation en direction des parents sur différentes thématiques pour renforcer leur implication et améliorer leurs compétences sur le suivi scolaire des enfants.

#### SPORT

- ▶ **Poursuivre les dynamiques engagées sur le plan sportif et renforcer la présence de « sport dans la ville » sur le quartier**

#### CULTURE

- ▶ **Veiller à adapter l'offre culturelle aux besoins des populations**
- ▶ **Faire connaître l'offre culturelle et artistique**
- ▶ **Lever les freins à l'accès à l'offre (financier, mobilité...)**

##### Pistes d'actions :

- faire connaître les actions de médiation artistique et culturelle,
- communiquer plus largement sur les offres culturelles,
- rendre plus accessible l'offre culturelle,
- réaliser des actions « hors les murs » **au plus près habitants.**

#### ACCES AUX DROITS

- ▶ **Accompagner les publics dans l'accès au droit et au numérique, en raison de la complexité des dispositifs administratifs et de l'éloignement des services publics,**

##### Pistes d'actions :

- orienter en fonction des besoins vers des structures proposant un accompagnement personnalisé au public non francophone (centres sociaux par exemple),
- simplifier et développer l'accès aux droits,
- faire connaître les lieux de permanences des services publics ou associatifs (maison des projets, la boussole...).

## RESPIRER

### Les orientations et pistes d'actions

#### SANTE

- ▶ **Accompagner les publics dans l'accès aux droits, aux soins et aux dépistages**
- ▶ **Développer des actions de prévention santé**
- ▶ **Renforcer l'offre médicale de proximité**

##### Pistes d'actions :

- maintenir la médiation santé,
- développer des lieux d'écoute et d'orientation psychologique,
- informer les jeunes sur les métiers de la santé.

#### SECURITE

- ▶ **Créer les conditions d'une meilleure sécurité routière, piétonnière et autres formes de mobilité douces**
- ▶ **Eduquer à la sécurité routière**
- ▶ **Améliorer la tranquillité dans les espaces publics et en particulier en soirée**
- ▶ **Améliorer l'éclairage pour les arrêts de bus la nuit**
- ▶ **Réduire les incivilités**

##### Pistes d'actions :

- inciter à la réduction de la vitesse dans l'espace public,
- organiser des interventions « prévention à la sécurité routière » dans les écoles, centre-sociaux...,
- s'appuyer sur le CISPD pour développer des actions de prévention.

#### MOBILITE

- ▶ **Promouvoir et éduquer aux modes doux**
- ▶ **Améliorer la signalétique (commerces, équipements) en ville et rendre le déplacement agréable**

##### Pistes d'actions :

- aménager et sécuriser des cheminements piétons (existants et nouveaux) notamment en centre-ville et développer les pistes cyclables,
- améliorer la cohabitation entre véhicules et piétons dans l'hyper centre-ville,
- régler la circulation automobile les jours de marché,
- favoriser la desserte des transports en commun,

#### LOGEMENT

- ▶ **Favoriser l'accès aux logements : simplifier les démarches d'accès aux logements**
- ▶ **Soutenir la rénovation, notamment énergétique des logements**

##### Pistes d'actions :

- proposer des logements adaptés aux besoins des jeunes,
- poursuivre la rénovation des logements du parc public,
- proposer des aides financières à la rénovation des logements privés.

## CADRE DE VIE

- ▶ Favoriser l'attractivité du quartier
- ▶ Améliorer la cohabitation dans l'espace public
- ▶ Favoriser l'accès aux espaces de nature de proximité et aux espaces de nature en ville
- ▶ Identifier en amont de nouveaux espaces de nature en ville

### Pistes d'actions :

- aménager l'espace urbain dans le but de favoriser les espaces de rencontres : mobilier urbain, espace de nature,
- développer les ilots de fraîcheur,
- intensifier le partage des espaces publics pour tous les utilisateurs,
- créer une connexion dans le centre-ville entre Novaceries et l'Hôtel Dieu,
- réaménager l'hyper centre-ville sur un axe Lavieu-la gare ferroviaire dans le but de favoriser la piétonnisation tout en conservant un accès véhicules proches des poches de stationnement existantes,
- continuer à être réactif dans la remise en état des espaces publics dégradés.

## REVELER

### Les orientations et pistes d'actions

#### EMPLOI

- ▶ **Lever les freins à l'emploi : mobilité physique et psychologique, absence de réseaux, moyens de garde des enfants, permis de conduire**
- ▶ **Accompagner à l'orientation et à la formation, l'insertion et la mobilité**
- ▶ **Développer la démarche « d'aller-vers »**

#### Pistes d'actions :

- mettre en place des actions de mentorat (Club Gier, France travail ...),
- dupliquer l'opération FACE LOIRE avec la mise en place de stage de 3<sup>ème</sup> et la pérenniser,
- renforcer les dispositifs d'aide au permis de conduire.

#### ATTRACTIVITE

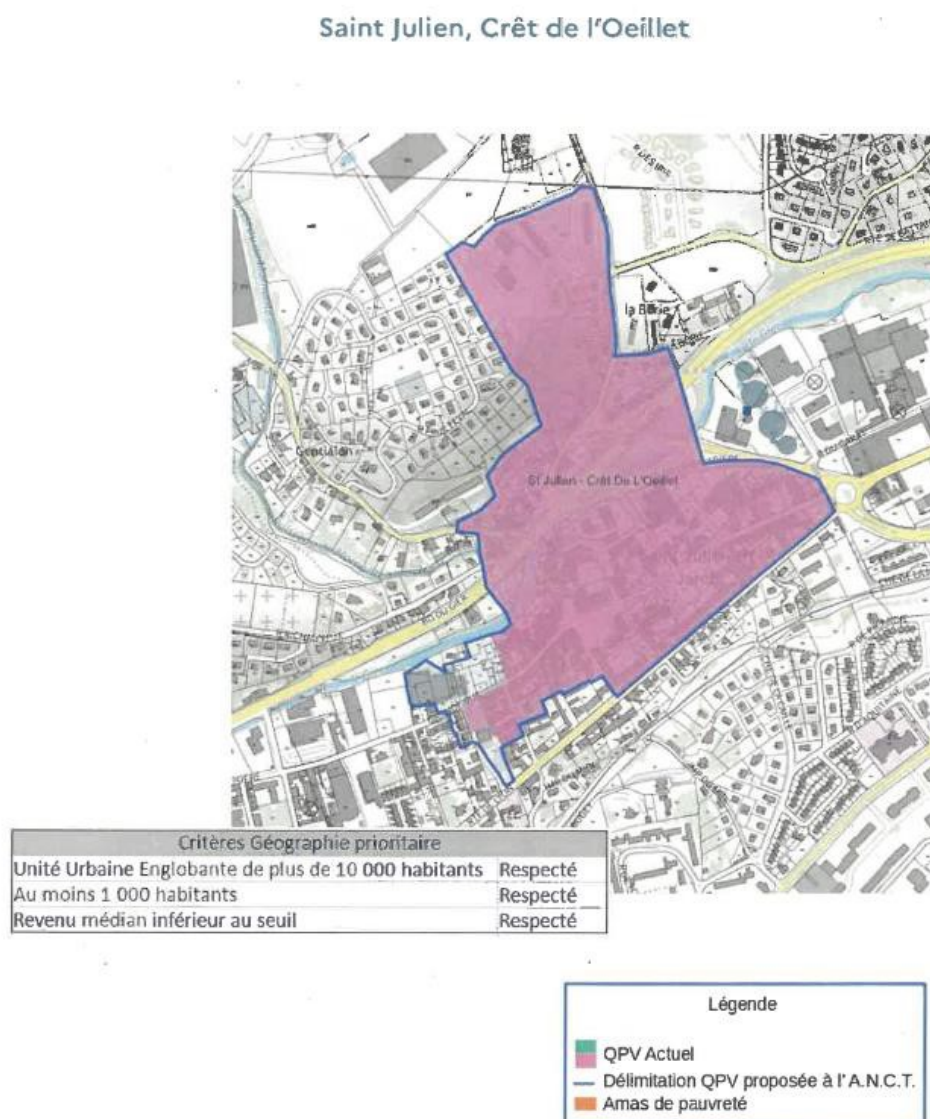
- ▶ **Encourager la créativité, l'entrepreneuriat**
- ▶ **Valoriser l'offre commerciale et les parcours de réussite**
- ▶ **Encourager la consommation dans les commerces de proximité**
- ▶ **Rendre plus responsable les acteurs / les entreprises : mieux connaître leurs besoins, ouvrir leurs portes pour des visites**
- ▶ **Travailler à l'économie sociale et solidaire et à l'économie circulaire**

#### Pistes d'actions :

- promouvoir l'offre commerciale du centre-ville en poursuivant les efforts d'aide à l'implantation,
- poursuivre la stratégie commerciale initiée,
- poursuivre la dynamique « boutiques à l'essai »,
- faire un état des lieux des ressources en matière d'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et les faire connaître davantage,
- poursuivre les actions anti-gaspillage.

## 4.4.2 Portrait de quartier : SAINT-JULIEN CRÊT DE L'ŒILLET

### 4.4.2.1 Cartographie du quartier



### 4.4.2.2 Le diagnostic partagé

Les chiffres issus de l'Observatoire des Quartiers (*source Insee 2018*) sur le quartier Saint-Julien Crêt de l'Œillet :

- Une population de 899 habitants répartie comme suit : 20% de jeunes, 50% d'adultes et 30% de personnes âgées,
- Un taux de population inactive de 27%,
- Un revenu médian disponible par UC de 13 770 € et 35.1% de la population bénéficiant des minima sociaux,
- Sur 565 locaux d'habitations, 293 sont conventionnés logements sociaux.

## EMANCIPER

### *Les besoins et problématiques en termes de lien social, culture-sport, loisirs-numérique, accès aux droits, éducation et accompagnement social*

#### ► **Lien social-culture-sport-loisirs-numérique**

Il existe une réelle solidarité entre les habitants. Ils n'hésitent pas à se mobiliser lorsque cela est nécessaire.

On remarque également une volonté des habitants de s'émanciper avec l'ouverture aux voyages, à la culture, ...

Au niveau du centre social, la variété des adhérents témoigne d'une vraie mixité sociale, générationnelle et de genre. On observe également l'arrivée de familles de classes moyennes sur Saint Julien, ce qui apporte une certaine mixité sociale ainsi qu'une nouvelle fréquentation pour le centre social.

Les relations partenariales sont solides avec notamment l'école Cézanne, le DRE, la prévention spécialisée ainsi qu'avec les services municipaux.

De nouvelles associations s'installent sur le quartier comme Jeune et Rose.

Concernant la pratique du sport chez les jeunes, des équipements sont présents sur le quartier et ont fait l'objet de rénovations récentes en partenariat avec Habitat et métropole. Nous pouvons constater qu'il existe une certaine mobilité des jeunes sur la ville pour la pratique du sport avec l'adhésion à des associations sportives (foot, gymnastique...) mais également pour la pratique d'activités culturelles.

En résumé, les familles fréquentent de nombreuses associations de la ville au-delà de leur quartier.

#### ► **Accès aux droits**

Une permanence d'accès aux droits est assurée par les travailleurs sociaux du Département, rue Bazine, avec un temps ouvert au public le vendredi matin.

#### ► **Education**

L'école Cézanne présente un indice de positionnement social (IPS) de 73. La moyenne se situe entre 63 – 113. Ce chiffre encourage à développer une mixité sociale sur le quartier. Le renforcement d'accompagnements auprès des parents pourrait permettre de diminuer le décrochage scolaire.

## RESPIRER

### *Les besoins et problématiques en termes de cadre de vie, logement, sécurité, santé*

#### ► Climat du quartier : prévention-sécurité-délinquance

Le quartier souffre d'un déficit d'image. Toutefois les habitants ne relèvent pas un sentiment d'insécurité.

#### ► Cadre de vie et logement

Il est nécessaire d'établir un diagnostic ciblé sur le parc public et privé. Le parc public a fait l'objet d'une lourde réhabilitation dans les années 2010 sur le secteur de Saint-Julien. Sur le secteur du Crêt de l'œillet les habitants réclament à juste titre une lourde réhabilitation des logements (en particulier sur la rénovation énergétique...). Les habitats du Crêt de l'œillet souhaitent une concertation préalable dans la définition des futurs projets.

Le parc privé est composé de maisons de villes, de maisons individuelles et de quelques copropriétés. Il laisse souvent apparaître des problèmes de vétusté qui se traduisent par des logements de faibles performances énergétiques et parfois même de vacance.

En fonction des secteurs, il est observé une bonne prise en charge et réactivité de la part des bailleurs sociaux sur le quartier.

L'espace public subit plusieurs rénovations notamment la place Neyrand, la route de Lyon...

#### ► Santé

Des permanences santé sont assurées sur le centre social avec un adulte relai mis à disposition par le CCAS. Il y a également la présence d'une médiatrice santé afin de répondre aux demandes de la population.

Le partenariat entre l'UDAF et le centre social est à amplifier pour répondre encore mieux aux attentes du public.

#### ► Transport

Le quartier de Saint-Julien Crêt de l'œillet est desservi par les transports en commun, notamment la ligne de bus de la STAS. Les utilisateurs potentiels souhaitent un élargissement des horaires de desserte du quartier

L'accès piétons du secteur crêt de l'œillet n'est pas facilité par les infrastructures actuelles : Absence de trottoirs.

## REVELER

### *Les besoins et problématiques en termes d'insertion*

#### ► **Emploi**

Les acteurs font remonter une certaine mobilité de la jeunesse sur les territoires pour aller travailler ou étudier. Sur les événements spécifiques emploi, cette même tranche d'âge est assez difficile à mobiliser.

La mission locale propose également des aides pour la mobilité et l'insertion-emploi. Un partenariat solide est mis en place avec le centre social.

Le taux d'inactivité (27%) est en dessous du taux ville (30%).

#### ► **Attractivité commerciale des quartiers**

Le centre du quartier de Saint Julien ne présente qu'un seul commerce. Les commerces alimentaires les plus proches sont à moins de 10 minutes à pied.

#### ► **Attractivité des quartiers**

Un travail de requalification des fronts urbains peut être nécessaire pour améliorer la qualité et l'esthétique du bâti.

#### ► **Création d'activité**

Il peut être nécessaire de travailler sur l'implantation de commerces de proximité.

### 4.4.2.3 Les défis : orientations et pistes d'actions partagées

#### 4.4.2.3.1 Les défis (ou orientations) et pistes d'actions

## EMANCIPER

### Les orientations et pistes d'actions

#### EDUCATION

- ▶ **Continuer l'accompagnement scolaire auprès des enfants**
- ▶ **Coordonner les acteurs de la sphère éducative, en impliquant le DRE**
- ▶ **Rendre toujours plus attractive les écoles de quartiers,**

##### Pistes d'actions :

- rechercher des financements pour le dispositif d'accompagnement éducatif, en complément au Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) et le Dispositif de Réussite éducative (DRE),
- impulser des actions encourageant la réussite scolaire,
- proposer des temps d'accompagnement scolaire à destination des parents et des enfants.

#### SPORT

- ▶ **Renforcer la présence de « sport dans la ville » sur le quartier**

##### Pistes d'actions :

- mettre en place des animations décentralisées sur le quartier,
- réussir à proposer des séances de sport sur le quartier.

#### CULTURE

- ▶ **Veiller à adapter l'offre culturelle aux besoins des populations**
- ▶ **Favoriser la mise en place des animations culturelles**

##### Pistes d'actions :

- rechercher de nouveau financement pour soutenir le centre social,
- proposer des animations « hors les murs » sur le quartier afin d'attirer un nouveau public,
- promouvoir l'accès aux animations culturelles proposées par la ville sur les autres quartiers.

#### ACCES AUX DROITS

- ▶ **Accompagner les publics dans l'accès aux droits et au numérique, en raison de la complexité des dispositifs administratifs et de l'éloignement des services publics**

##### Pistes d'actions :

- faire connaître les lieux de permanences des services publics et associatifs (maison des projets, la boussole...),
- étudier la mise en place de nouvelles permanences d'accès aux droits dans les structures du quartier.

## RESPIRER

### Les orientations et pistes d'actions

#### SANTE

- ▶ **Renforcer l'accompagnement des personnes sur les questions de santé mentale et d'accès aux soins,**
- ▶ **Soutenir les familles dans leurs démarches administratives, notamment celles liées à un enfant porteur de handicap,**
- ▶ **Renforcer l'offre médicale de proximité,**

##### Pistes d'actions :

- prolonger le partenariat sur la médiation santé,
- réfléchir à d'autres modes de prise en charge des personnes avec des problèmes de santé mentale,
- accompagner les familles sur les demandes auprès de la MDPH, les délais de réponse pouvant être long,
- renforcer la présence de l'EPE (Ecole de parents et des Educateurs de la Loire) au CCAS et ouvrir de nouvelles permanences d'écoute.

#### SECURITE

- ▶ **Sensibiliser les jeunes des quartiers face aux dégradations et autres vandalismes**
- ▶ **Eduquer à la sécurité routière**
- ▶ **Améliorer la tranquillité dans les espaces publics et en particulier en soirée**

##### Pistes d'actions :

- utiliser des médiateurs, des éducateurs afin de faire de la sensibilisation auprès des jeunes des quartiers,
- organiser des interventions « prévention à la sécurité routière » dans les écoles, centre-sociaux...

#### MOBILITE

- ▶ **Promouvoir et éduquer aux modes doux**
- ▶ **Réfléchir à augmenter les plages horaires de dessertes des quartiers,**

##### Pistes d'actions :

- aménager et sécuriser des cheminements pour les modes doux,
- travailler avec la STAS afin d'élargir les plages horaires de passages des bus,
- promouvoir les véliverts.

#### LOGEMENT

- ▶ **Favoriser l'accès aux logements : simplifier les démarches d'accès aux logements**
- ▶ **Soutenir la rénovation, notamment énergétique des logements**

##### Pistes d'actions :

- proposer des logements adaptés aux besoins des jeunes,
- poursuivre la rénovation des logements du parc public,
- proposer des aides financières à la rénovation des logements privés.

## CADRE DE VIE

- ▶ **Instaurer un circuit de demande en fonction des problématiques soulevées sur le quartier notamment sur la domanialité**
- ▶ **Favoriser l'arrivée de nouvelles familles afin d'encourager la mixité sociale tout en conservant une certaine accessibilité au niveau des logements**
- ▶ **Accélérer la rénovation des logements**
- ▶ **Fleurir les espaces communs**

### Pistes d'actions :

- poursuivre un plan de rénovation des équipements du quartier ainsi que des logements publics et privés,
- mettre en place des circuits de contacts en fonction des demandes des habitants et des structures : réhabilitations / rénovations / petits travaux / entretien des espaces communs...

## REVELER

### *Les orientations et pistes d'actions*

#### EMPLOI

- ▶ **Lever les freins à l'emploi : mobilité physique et psychologique, absence de réseaux, moyens de garde des enfants, permis de conduire**
- ▶ **Accompagner à l'orientation et à la formation, l'insertion et la mobilité**

#### Pistes d'actions :

- mettre en place des actions de mentorat (club Gier et France travail),
- renforcer les dispositifs d'aide au permis de conduire, BAFA...

#### ATTRACTIVITE

- ▶ **Poursuivre l'amélioration de l'attractivité du quartier,**
- ▶ **Poursuivre le soutien de la collectivité pour la rénovation des locaux commerciaux,**
- ▶ **Développer des commerces de proximité solidaires,**

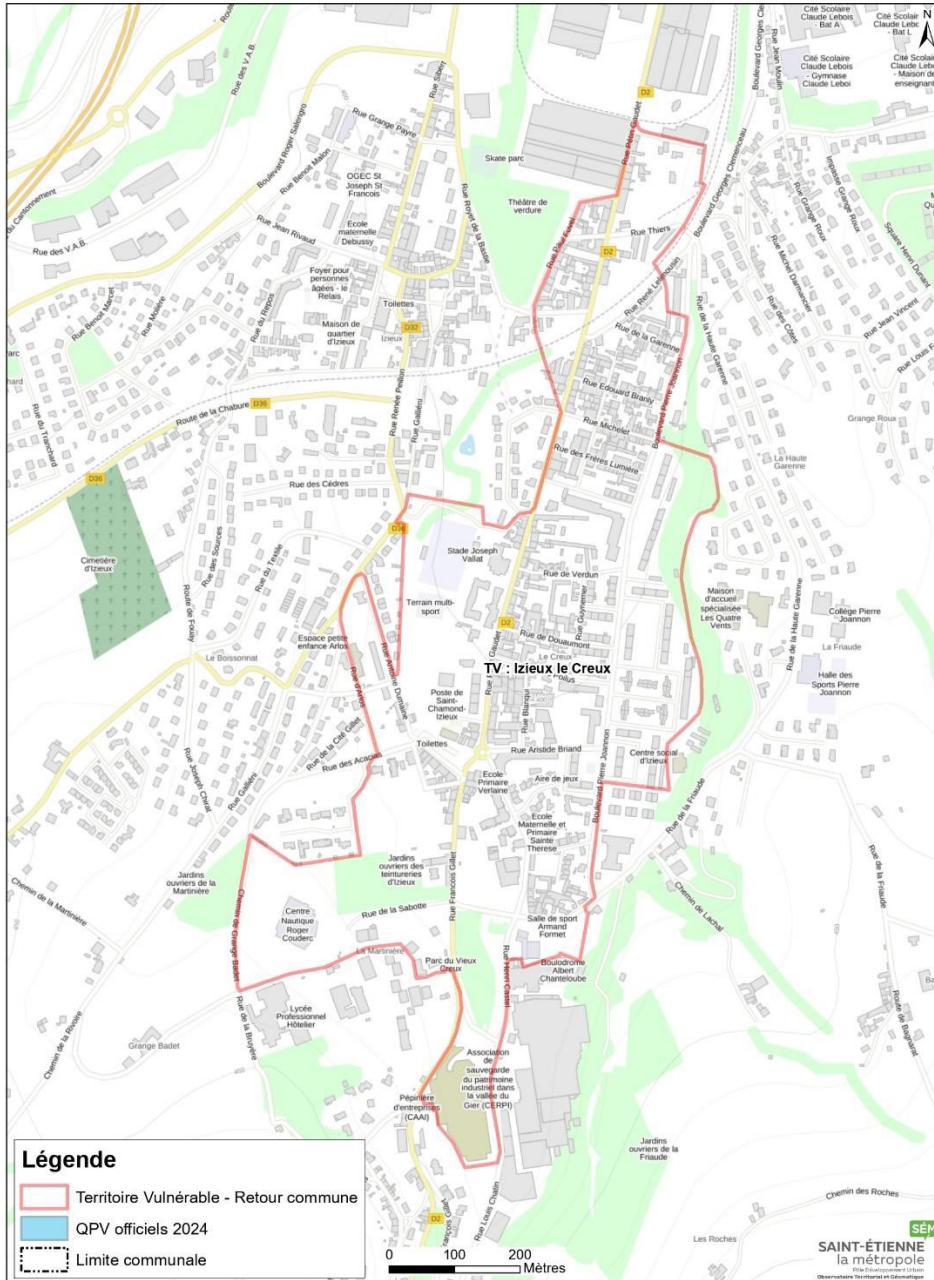
#### Pistes d'actions :

- permettre la mise en place de nouveaux commerces de proximité, notamment par la rénovation des locaux commerciaux mais aussi par la diminution des loyers,
- proposer des animations : fête des fleurs...
- attirer des porteurs de projets à s'installer sur le quartier, par exemple avec la création de commerces de proximité solidaires.

### 4.4.3 Portrait de quartier : IZIEUX LE CREUX

#### 4.4.3.1 Cartographie du quartier

#### Proposition de Territoire Vulnérable suite aux retours des communes Saint-Chamond - Izieux le Creux



#### 4.4.3.2 Le diagnostic partagé

Les chiffres issus de l'Observatoire des Quartiers (source Insee 2018) sur le quartier d'Izieux Le Creux :

- une population de 3 144 habitants répartie comme suit : 23% de jeunes, 49% d'adultes et 28% de personnes âgées,
- un taux de population inactive de 34%,
- 29.8% de la population bénéficiant des minima sociaux,
- sur 1 770 locaux d'habitations, 716 sont conventionnés logements sociaux.

## EMANCIPER

*Les besoins et problématiques en termes de lien social, culture-sport, loisirs-numérique, accès aux droits, éducation et accompagnement social*

### ► **Lien social -culture-sport-loisirs-numérique**

Le quartier possède de nombreux services, notamment avec les écoles, les collèges, le lycée professionnel, la crèche, la ludothèque, le centre nautique, les équipements sportifs... Cela permet une certaine mixité sociale et attractivité pour le quartier. Il y a également un bon partenariat entre les acteurs socio-éducatifs du territoire (assistante sociale, éducateurs, école, mairie...).

Le centre social est un équipement central sur le quartier, notamment avec le pass'âge lieu de vie intergénérationnel.

Le tissu associatif est également très riche avec des associations sportives (tennis de table, gymnastique, tir à l'arc, billard, foot, piscine...) et culturelles présentes sur le quartier.

Les habitants souhaiteraient qu'il soit mis en place des cérémonies de commémorations sur le quartier du Creux.

Le quartier est notamment connu pour Notre dame de l'Hermitage, équipement reconnu à l'international et qui attire des prêtres et des visiteurs du monde entier. Cette institution participe à la renommée de la ville.

### ► **Accès aux droits**

Il peut être intéressant de renforcer les actions d'accès au droit et d'accompagner les populations dans leur intégration sociale.

## RESPIRER

### *Les besoins et problématiques en termes de cadre de vie, logement, sécurité, santé*

#### ► Climat du quartier : prévention-sécurité-délinquance

La question soulevée : comment faire côtoyer les différents publics ? Il y a des solutions à apporter quant à l'appropriation de l'espace public. Le manque d'une vie de quartier se fait ressentir auprès des habitants.

#### ► Cadre de vie et logement

La politique de l'habitat est une priorité pour viser une mixité sociale. Cela se traduit par la démolition d'une centaine de logements sociaux, une réhabilitation des logements du parc public et privé et la dépollution d'un ancien site industriel pour des opérations de promotion. De ce fait, le quartier est en pleine mutation : rénovation de la salle municipale, une nouvelle place Louis Comte, des aménagements ludiques et sportifs et un nouveau centre social en construction. Les habitants expriment un souhait de participer à la construction des aménagements urbains. Le quartier est une porte d'entrée du Parc du Pilat à proximité, un lieu de rendez-vous des randonneurs. Les jardins ouvriers attirent également une population de toute la ville, renforçant la mixité sociale sur le territoire.

Une future liaison piétonne avec le Parc Novaciéries est en construction afin de pouvoir rejoindre le centre-ville.

#### ► Santé

Le point positif est la mise en place d'une médiatrice santé sur le quartier (financement dans le cadre du Pacte des Solidarités) afin d'accompagner les habitants dans leurs démarches.

## REVELER

### *Les besoins et problématiques en termes d'insertion*

#### ► Emploi

Il existe une volonté de France Travail de mailler et travailler en lien avec le territoire, en complémentarité avec les dispositifs existants.

Le pass'âge propose un accompagnement sur l'emploi : aide à la confection du CV, préparation à l'entretien...

Sport dans la ville est présent depuis plusieurs mois sur le quartier avec des équipements au stade Joseph Vallat et un accompagnement proposé aux jeunes.

#### ► Attractivité commerciale des quartiers

Sur le quartier d'Izieux, les habitants souhaiteraient la diversification de l'offre commerciale de proximité.

#### 4.4.3.1 Les défis : orientations et pistes d'actions partagées

##### 4.4.3.1.1 Les défis (ou orientations) et pistes d'actions

## EMANCIPER

### Les orientations et pistes d'actions

#### EDUCATION

- ▶ **Accompagner la parentalité en développant des partenariats entre les acteurs sociaux éducatifs**

##### Pistes d'actions :

- mettre en place un réseau des acteurs locaux sur la parentalité.

#### LIEN SOCIAL

- ▶ **Mettre en place des temps de rencontres sur le quartier : entre les différents acteurs locaux, les partenaires...**
- ▶ **Etudier la proposition de fusionner le CCQ Le Creux et le CCQ Izieux afin de faciliter les échanges**
- ▶ **Proposer des temps de médiation sur le quartier à destination des jeunes**
- ▶ **Soutenir le Pass'âge, lieu de proximité et de convivialité**
- ▶ **Créer un réseau des animateurs CCQ à l'échelle de la métropole**

##### Pistes d'actions :

- organiser des temps de rencontre et d'échange afin de pouvoir répondre aux besoins des usagers et connaître les acteurs locaux sur le territoire,
- mettre en place un annuaire qui recense les acteurs et partenaires locaux mais aussi leurs missions,
- définir 1 journée de rencontre entre les partenaires : associations sportives / culturelles ; CCQ ; centre social... pour créer de la cohésion et mettre en place des actions communes sur les quartiers,
- amplifier les opérations de sensibilisation auprès des jeunes qui dégradent et salissent sur le quartier (TIG),
- associer les acteurs et les habitants des quartiers via les CCQ au niveau des projets portés et mis en place par SEM,
- proposer une mise en commun des outils et méthodes pour les animateurs CCQ.

#### CULTURE

- ▶ **Promouvoir Notre Dame de l'Hermitage, équipement à rayonnement international**
- ▶ **Entretenir l'histoire et la mémoire du quartier**
- ▶ **Délocaliser des animations sur différents lieux du quartier**

## RESPIRER

### Les orientations et pistes d'actions

#### SANTE

- ▶ **Développer les actions collectives de médiation santé**
- ▶ **Faire connaître les actions prévention du CCAS**
- ▶ **Créer un annuaire des structures sociales et médicales pour aider les habitants dans leurs démarches**

#### Pistes d'actions :

- proposer une collaboration avec le CCAS et le Département pour développer d'autres actions de prévention santé pour jeunes et adultes : alimentation, addictions, cancers ...,
- créer une maison de santé pour rassembler les professionnels.

#### SECURITE

- ▶ **Sensibiliser les jeunes des quartiers face aux dégradations et autres vandalismes**

#### Pistes d'actions :

- s'appuyer sur des médiateurs, des éducateurs afin de faire de la sensibilisation auprès des jeunes des quartiers,
- renforcer les permanences du PIMMS Médiation Saint-Chamond dans les quartiers.

#### MOBILITE

- ▶ **Promouvoir et éduquer aux modes doux**

#### Pistes d'actions :

- travailler sur la circulation piétonne avec la liaison centre-ville.

#### LOGEMENT

- ▶ **Faire connaître les aides disponibles afin d'aménager les logements pour le grand âge**

#### CADRE DE VIE

- ▶ **Identifier des espaces et zones d'animations collectives à destination des habitants**
- ▶ **S'appuyer sur l'expertise d'usages des habitants pour tous les nouveaux projets d'aménagement urbain**
- ▶ **Mettre en valeur le patrimoine du quartier**

#### Pistes d'actions :

- Mettre en place des actions de concertation,
- faire connaître le patrimoine du quartier en valorisant l'histoire du bâti (CAAI, Notre Dame de l'Hermitage),
- valoriser le point de départ de l'aqueduc.

## REVELER

### Les orientations et pistes d'actions

#### EMPLOI

- ▶ **Créer du lien avec les entreprises du quartier de Novaciérie**
- ▶ **Mailler les dispositifs emploi France Travail et tous les acteurs de l'emploi (mission locale, sport dans la ville...)**

#### Pistes d'actions :

- identifier les besoins en matière d'emploi pour trouver des points de convergence et complémentarité,
- mailler les dispositifs emploi et formation,
- conduire des actions « aller vers » en matière d'emploi au regard des besoins identifiés,
- collaborer avec « les clubs sportifs s'engagent » en plus des « entreprises s'engagent » pour de nouveaux modes de recrutement pour faire valoir un savoir être avant des compétences.

#### ATTRACTIVITE

- ▶ **Favoriser le maintien des commerces de proximité**
- ▶ **Développer des dispositifs hors les murs / aller vers sur les places du quartier**

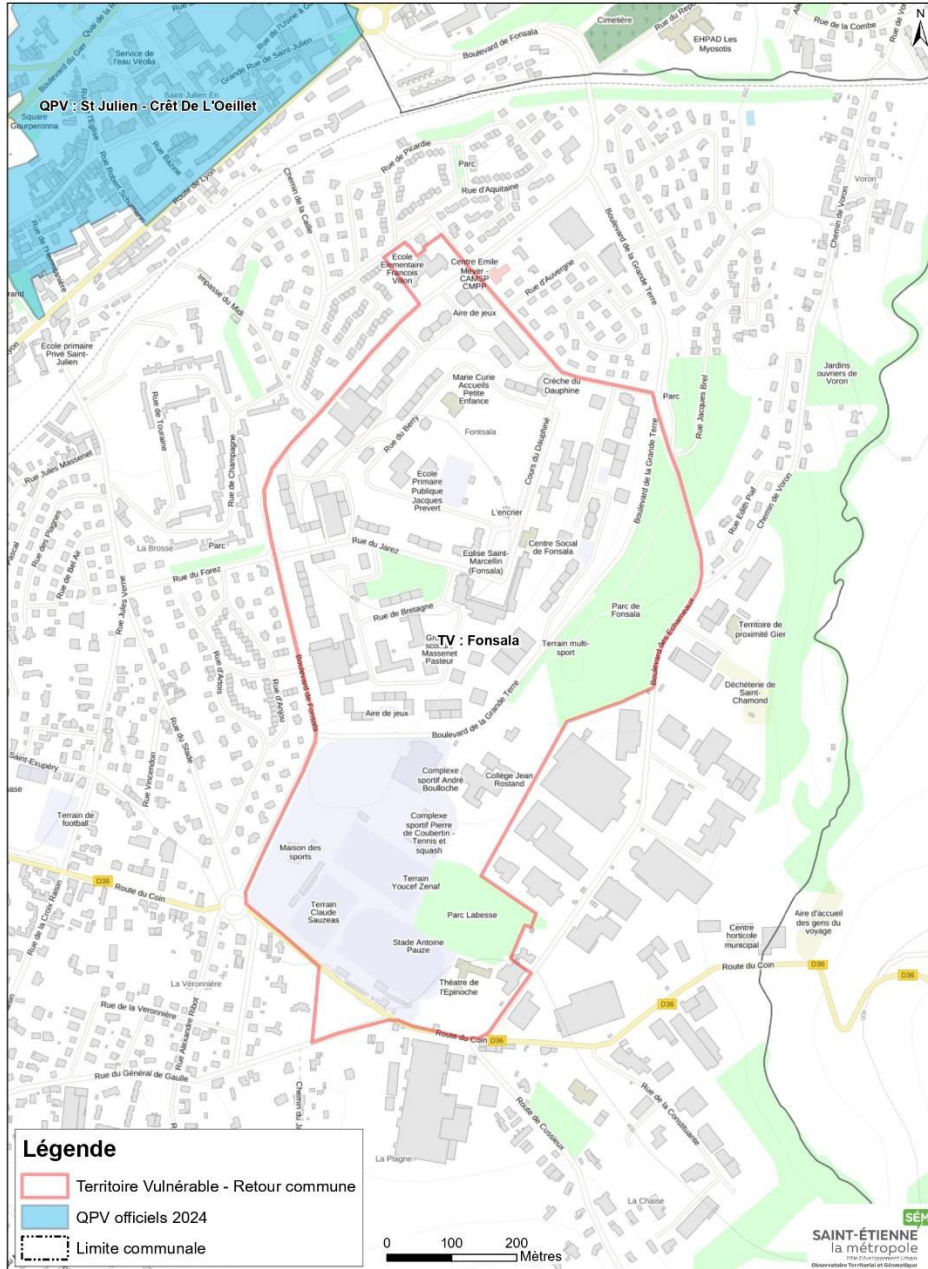
#### Pistes d'actions :

- déployer le dispositif « bus emploi »,
- soutenir le marché de proximité sur le quartier,
- maintenir les commerces de proximité et les services (bus, service postaux, banques...).

#### 4.4.4 Portrait de quartier : FONSALA

##### 4.4.4.1 Cartographie du quartier

### Proposition de Territoire Vulnérable suite aux retours des communes Saint-Chamond - Fonsala



##### 4.4.4.2 Le diagnostic partagé

Les chiffres issus de l'Observatoire des Quartiers (*source Insee 2018*) sur le quartier de Fonsala :

- une population de 3451 habitants (données iris nord et sud source Insee 2020) répartis comme suit : 30% de jeunes, 44% d'adultes et 26% de personnes âgées,
- un taux de population inactive de 37%,
- 28.9% de la population bénéficiant des minima sociaux,
- sur 1 908 locaux d'habitations, 1 609 sont conventionnés logements sociaux.

## EMANCIPER

*Les besoins et problématiques en termes de lien social, culture-sport, loisirs-numérique, accès aux droits, éducation et accompagnement social*

### ► Lien social -culture-sport-loisirs-numérique

Sur le quartier de Fonsala, on observe une offre sportive, culturelle et associative très importante. Le centre social tient une place importante auprès des habitants et particulièrement auprès des jeunes. Il est nécessaire de renforcer encore le lien entre les animations et les structures présentes sur le quartier.

Le centre social a un très bon taux de fréquentation.

Il faut trouver un moyen de garder le lien avec les adolescents 16-25 ans.

On observe une perte de visibilité des jeunes femmes dans le quartier, il est important de pouvoir conserver un lien. Il y a également un problème avec les mineurs isolés (jeunes livrés à eux-mêmes) dont les situations sont parfois complexes à traiter.

Le lien intergénérationnel et la mixité sont très peu présents sur le quartier, causant un isolement des personnes.

On remarque également que les liens familiaux se perdent.

Sur le plan sportif, l'association sport dans la ville est très présente sur le quartier.

### ► Education

Les parents sont éloignés de la scolarité des enfants, ce qui peut peser sur l'éducation et amener à un échec scolaire.

## RESPIRER

### *Les besoins et problématiques en termes de cadre de vie, logement, sécurité, santé*

#### ► Climat du quartier : prévention-sécurité-délinquance

Une minorité de personnes pollue le quartier et causes des incivilités. Ces dégradations blessent sentimentalement les habitants qui restent très attachés à leurs quartiers.

#### ► Cadre de vie et logement

Le parc de Fonsala est mal éclairé malgré beaucoup de passages. Le square reste à aménager afin de permettre aux habitants de se retrouver dans un environnement aménagé.

L'amplitude des transports en commun serait à revoir car trop faible, elle empêche la population d'avoir des emplois avec des horaires atypiques. Desserte des bus de 6h à 20h30.

#### ► Santé

Le point positif est la mise en place d'une maison médicale.

## REVELER

### *Les besoins et problématiques en termes d'insertion*

#### ► Emploi

Les emplois proposés ne sont pas toujours adaptés aux besoins de la population. Un vrai manque de coordination autour de l'emploi se fait ressentir.

#### ► Attractivité du quartier

Il faut réussir à briser les idées reçues sur le quartier auprès de la population de la ville. Fonsala a une identité forte qui ne poussent pas sa population à sortir du quartier, que ce soit pour de la pratique d'activités sportives ou culturelles.

Les équipements sportifs sont en très bon état, voire neufs pour quelques-uns : city stade, terrain de padel... et malgré les idées que l'on pourrait avoir ne sont pas dégradés ou victimes d'incivilités.

#### ► Attractivité commerciale des quartiers

Un marché forain est organisé sur le quartier afin de permettre aux habitants d'avoir accès à des produits frais de qualité. Il y a également des commerces de proximité, un pôle santé ainsi qu'un point relais poste.

#### 4.4.4.3 Les défis : orientations et pistes d'actions partagées

##### 4.4.4.3.1 Les défis (ou orientations) et pistes d'actions

### EMANCIPER

#### *Les orientations et pistes d'actions*

#### EDUCATION

- ▶ **Démystifier les institutions : administration, éducation nationale**
- ▶ **Développer l'accueil en crèche et au centre social**

##### Pistes d'actions :

- faire venir les parents sur les expositions des enfants « hors les murs ».

#### LIEN SOCIAL

- ▶ **Création de liens ou de connexions entre les partenaires**
- ▶ **Supprimer les craintes liées aux jugements**
- ▶ **Travailler sur les situations mineures isolés**
- ▶ **Lutter contre l'isolement des personnes âgées,**
- ▶ **Renforcer la confiance des habitants vis-à-vis des structures présentes sur le quartier,**

##### Pistes d'actions :

- recréer un lien intra familial et inter familial,
- créer un répertoire des structures ressources et le faire vivre.

#### CULTURE

- ▶ **Continuer de promouvoir les activités du centre social**
- ▶ **Proposer des activités intergénérationnelles**

##### Pistes d'actions :

- proposer des animations « hors les murs » par le centre social,
- proposer des animations familiales.

#### LUTTER CONTRE LES INEGALITES

- ▶ **Travailler sur la place des jeunes filles**
- ▶ **Lutter contre la fracture numérique**

##### Pistes d'actions :

- identifier la situation sur les jeunes filles et trouver des solutions,
- faciliter l'apprentissage de la plateforme cyber collègue.

## RESPIRER

### *Les orientations et pistes d'actions*

#### MOBILITE

- ▶ **Retravailler les horaires des transports en communs**
- ▶ **Réduire la vitesse des automobilistes**
- ▶ **Créer une plateforme de covoiturage sur le quartier**

#### Pistes d'actions :

- mettre en place des horaires de bus élargis de 5h à 23h,
- accentuer la signalétique sur le quartier,
- proposer des actions de sensibilisation à la prévention routière.

#### CADRE DE VIE

- ▶ **Mettre en place un éclairage adapté sur le parc de Fonsala**

## REVELER

### *Les orientations et pistes d'actions*

#### EMPLOI

- ▶ **Mettre en place des actions autour de l'économie circulaire**

#### ATTRACTIVITE

- ▶ **Maintenir les commerces de proximité**
- ▶ **Soutenir les actions hors les murs des associations**

#### 4.4.5 Les modalités de suivi et d'évaluation

Le comité de pilotage politique de la ville se réunira une fois par an afin de :

- dresser un bilan des actions mises en place sur l'année,
- définir les ajustements réaliser,
- définir les priorités à fixer pour l'année suivante.

Le bilan donnera lieu à des indicateurs de réalisation (nombre d'animations effectuées, réunions...) et de résultats (nombre de bénéficiaires par typologie si pertinent).

**Conclusion :**

Les analyses réalisées dans les territoires saint-chamonais de la politique de ville montrent l'attachement des populations à leur quartier. Ce sentiment d'appartenance est un atout pour construire, en partenariat, une politique ambitieuse qui doit conduire à réduire les inégalités socio-spatiales.

L'exemple du centre-ville est à ce titre significatif. Quartier QPV atypique car situé dans l'hyper centre-ville, l'analyse de la résilience montre des points positifs mais aussi des fragilités qui nécessitent la poursuite de la politique cohérente portée par l'Etat et les collectivités (Ex : police municipale en partenariat avec la police nationale, vidéoprotection, programme ANRU, rénovation de l'espace public, politique sur la rénovation de l'habitat).

Pour l'ensemble des quartiers politique de la ville, la commune, les habitants, les financeurs et les acteurs sont unanimes sur la nécessité de maintenir le niveau d'investissement actuel afin de poursuivre les efforts engagés.

Fait à ..... le .....

Le Maire	Le Préfet de la Loire
Le Président de Saint-Etienne Métropole	